

# COMPTE RENDU DE REUNION PUBLIQUE

## OBJET: ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : REUNION PUBLIQUE N°1 « Les nouveaux enjeux d'urbanisme »



Mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014 – 20h30 – Salle des fêtes de Labège

### Etat des présences.

Commission d'urbanisme :

- Présents : Fabrice BAUDEAU (Vice-Président de la Commission Urbanisme), Jean-Paul BEYSSEN (1<sup>er</sup> adjoint au Maire), Gabriel BOUISSOU, Béatrice HONTARREDE.

Excusé : Claude DUCERT (Mairie de Labège).

Personnels communaux :

- Didier COLOTTO (Directeur Général des Services), Guillaume AYZAC (service urbanisme).

Personnel intercommunal SICOVAL:

- Ludovic MARRE (urbaniste chargé de la planification globale).

Un public d'environ 80 personnes était présent ce soir.

La présentation de la réunion se déroule en deux temps :

- 1- La présentation des nouveaux enjeux par la municipalité
- 2- Echange avec le public à l'issue de la présentation

### 1. La présentation des nouveaux enjeux par la municipalité

La réunion publique animée par MM Fabrice BAUDEAU et Jean-Paul BEYSSEN a permis de présenter au public présent les nouveaux enjeux d'urbanisme proposée par la municipalité actuelle via un diaporama composé de 11 diapositives (ci-joint le format papier en annexe). Ces enjeux seront intégrés dans le prochain Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ; ce dernier est l'un des documents qui constituent le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et fixe les grandes orientations retenues en matière d'aménagement urbain pour l'ensemble de la commune.

Le diaporama présenté s'articule comme suit :

#### ▪ La structure du PLU

Ce dernier est constitué principalement d'un rapport de présentation, d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), d'un document présentant les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), d'un règlement graphique et écrit.

#### ▪ La procédure du PLU

Énumération des différentes phases administratives et de concertation du lancement de la procédure en 2011 à l'opposabilité du PLU premier trimestre 2016 (prévision).

#### ▪ Les motivations de l'élaboration du PLU

Ces dernières sont inscrites dans la délibération du conseil municipal en date du 27 juillet 2011 prescrivant l'élaboration du PLU (suite à l'annulation par le tribunal administratif de Toulouse le 23 juin 2011 du PLU approuvé en 2008).

Cette délibération n'est pas remise en question par le groupe majoritaire ni sur le fond ni sur la forme.

#### ▪ La liste des principaux documents supra-communaux à prendre en compte (ScoT, Agenda 21, PLH, Plan Climat Énergie Territorial...).

### ▪ **L'état d'avancement du PLU**

-Nécessité de compléter le diagnostic et enjeux au regard des évolutions législatives récentes (conformité à la loi ALUR...).

-(Ré)écriture du PADD qui devra être débattu en Conseil Municipal d'ici la fin de l'année suite au changement de municipalité en mars dernier et pour tenir compte des nouveaux enjeux.

Transformer le projet politique dans les règlements graphiques, écrits et dans les OAP.

### ▪ **Les enjeux**

#### **démographiques et sociaux :**

- développement de l'offre résidentielle tout en valorisant la mixité intergénérationnelle permettant aux labégeois de rester sur le territoire communal.
- maîtrise de la dynamique démographique en lien avec l'évolution démographique et sociale constatée, la localisation de la commune au sein de l'agglomération toulousaine, le niveau d'équipement de la commune, l'évolution de l'attractivité.

#### **de cohérence territoriale :**

- amélioration de l'intégration Innopole/village/quartiers périphériques/espaces naturels,
- adaptation du territoire à la nouvelle donne en matière de transports en commun,
- maîtrise de l'évolution urbaine.

#### **Liés au cadre de vie :**

- préservation du noyau villageois et renfort de son rôle de centralité,
- intégration et qualité des nouveaux projets urbains,
- adaptation du niveau d'équipement aux besoins de la commune,
- accessibilité des nouveaux transports en commun pour les labégeois,
- développement des réseaux cyclables et piétons,
- protection et valorisation des espaces naturels et agricoles.

### ▪ **La concertation**

Les modalités inscrites dans la délibération prescrivant l'élaboration du PLU ne sont pas remises en questions et restent d'actualité.

M. Fabrice BAUBEAU et M. BEYSSEN insistent sur l'importance d'être vigilant à toutes les étapes de la procédure d'élaboration du PLU notamment sur la phase concertation/information (avec les labégeois, les Personnes Publiques Associées mais aussi avec les entreprises présentes sur Labège Innopole).

### ▪ **L'échéancier de réalisation**

Le PLU devra être approuvé et exécutoire avant le 1er Janvier 2017. L'échéancier présenté propose l'adoption du PLU à la fin du premier trimestre 2016.

## **2. Echange avec le public à l'issu de la présentation**

Les échanges ont portés essentiellement sur deux axes, à savoir :

### **2.1 - Le développement économique, commerces de proximité et notamment le marché de plein vent :**

La municipalité s'engage à mettre tout en œuvre en œuvre pour aider à redynamiser le centre commercial de l'Autan et le marché de plein vent.

### **2.2 - Les transports en commun et notamment le prolongement de la ligne B du métro sur Labège Innopole :**

Compte tenu de la mise en place des structures (Tissé...) : le dossier « Innométo » est suivi et un retour sera fait dès que des informations ou des décisions seront prises.

## **ANNEXE : 1 pièce (document PowerPoint)**